

Séminaire ARRUPVICO

Assurabilité des Risques liés à la Réduction des Usages Phytosanitaires en Vigne et Colza

15 mars 2024

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
78 rue de Varenne - 75 007 Paris
Salle Gambetta

Programme du séminaire

horaires	Intervenants	Thèmes
09h30 09h45	Introduction :	
09h30 09h35	Luc Boucher (DiagoRisk)	Présentation de la journée et des intervenants Table ronde
09h35 09h40	Xavier Reboud (INRAe ex Pdt CSO-RI),	Les attentes du CSO R&I ? (captation vidéo)
09h40 09h45	Marc Raynal (IFV UMT SEVEN)	Le projet ARRUPVICO
09h45 11h00	Session 1 : Etat des lieux : retour d'expérience sur la mobilisation des connaissances et des données	
09h45 10h00	Marc Raynal (IFV UMT SEVEN)	Retour d'expérience sur le projet assurance vigne « VitiREV APREM » 2019-2023 en région Nouvelle Aquitaine
10h00 10h15	Dimitri Lely et Baptiste Dubois (Groupama)	Premières approches sur l'équilibre d'un contrat d'assurance expérimental vigne
10h15 10h30	David Makowski (INRAe MIA)	Les démarches d'analyse d'occurrence épidémiques : long, moyen et court terme
10h30 10h45	Martial Phélippe Guinvarc'h (U. Le Mans)	Modélisation de nouvelles pratiques agricoles
10h45 11h00	Questions échanges sur les interventions de la session 1	
11h15 12h30	Session 2 : Acceptabilité juridique et économique	
11h15 11h30	Luc Boucher (DiagoRisk)	Capacité des agriculteurs à absorber ces nouveaux risques
11h30 12h00	Rodolphe Bigot (U. Le Mans) Martial Phélippe Guinvarc'h (U. Le Mans) Amandine Cayol (U. Caen)	Les aspects juridiques
12h00 12h30	Cécile Aubert (U. Bordeaux) Nicolas Pasquier (U. Bordeaux) Yann Raineau (INRAe ETTIS)	Les formes de contrats d'assurance
12h30 12h45	Questions échanges sur les interventions de la session 2	
14h00 16h15	Session 3 : Assurabilité du non-recours aux produits phytosanitaires introduction et table ronde	
14h00 14h15	Luc Boucher (DiagoRisk)	Aperçu des formes d'assurance / accompagnements envisageables
14h15 15h45	Table ronde et débat	
	Ambre Nelet (Région Nouvelle Aquitaine) Gael Certain (Swiss Re) Nicolas Cherel MASA, service compétitivité et performance environnementale, sous-direction compétitivité Aymeric Berling (DG agri, Commission européenne) Guillaume Chartier (agriculteur dans l'Oise, Bureau de la Fédération des Producteurs d'Oléoprotéagineux)	
15h45 16h15	Synthèse, Conclusion, Perspectives - Christian Huyghe, Directeur scientifique Agriculture (INRAE)	



PROJET ARRUPVICO

Assurabilité des Risques liés à la Réduction des Usages Phytosanitaires sur Vigne et Colza

PRESENTATION DU PROJET

Le projet ARRUPVICO étudie comment pourraient être couverts les risques de perte de récolte découlant d'une réduction des usages phytosanitaires pour tendre vers le zéro pesticide. Il vise à définir les modalités d'assurance envisageables pour partager la prise de risque. La déclinaison sur la vigne et le colza permettra de modéliser les équilibres risques - prévention - indemnisation, de préciser l'acceptabilité du dispositif assurantiel aussi bien pour des cultures pérennes (comme la vigne) que pour des cultures annuelles (colza).

RESUME

Limiter le recours aux produits phytosanitaires représente une prise de risque importante et justifie d'un accompagnement technique et financier. L'objectif du projet ARRUPVICO est de préciser le cadre de référence pour aider les décideurs et les acteurs à situer les différents dispositifs assantiels favorisant la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Cet objectif intègre une première **analyse du cadre réglementaire** pour identifier les évolutions nécessaires et décrire les dispositifs de couverture du risque envisageables,

Dans un second temps, des **prototypes assantiels** opérationnels et acceptés par les parties prenantes, seront **développés** en vigne et en colza. Ces assurances se voudront incitatives pour encourager l'adoption de pratiques économes en intrants tout en mettant en place une indemnisation en cas de pertes de récolte. Plusieurs équilibres risques-prévention-indemnisation sont envisagés et seront explorés.

Les travaux porteront donc sur :

- la modélisation du risque épidémique qui permettra d'optimiser les décisions de traitement
- l'étude des statistiques historiques pour évaluer l'occurrence et la gravité des attaques fongiques sur vigne et colza,
- les modalités d'évaluation des dommages causés aux cultures en raison des prises de risque,
- la définition des indemnisations incitatives pour les agriculteurs et soutenables pour les assureurs,
- la rédaction de recommandations relatives aux évolutions réglementaires nécessaires.

1. PARTENAIRES

Coordination : IFV, Marc Raynal

INRAE: UMR SAVE, UMR MIA, UR ETTIS
Université de Bordeaux : BSE
Terres Innovia
ACTA
Decid & Risk

Marc Fermaud, David Makowski, Yann Raineau
Cécile Aubert, Nicolas Pasquier, Anne Sophie Masure
David Gouache, Stéphane Cadoux
François Brun
Luc Boucher, Martial Phélicpé Guinvarc'h

2. DUREE DU PROJET - FINANCEMENT

30 mois, d'avril 2023 à septembre 2025 - Budget Total : 1 135 890 € - Financement OFB : 634 015 €

CONTACTS : Marc RAYNAL (marc.raynal@vignevin.com; 06.16.61.71.76)
Luc BOUCHER (luc.boucher@risquesagricoles.com)



Structure générale du projet ARRUPVICO

Tronc commun

1. Inventaires des schémas possibles et critères de sélection (D&R)
2. Partage d'expérience et recommandations / politique de généralisation (D&R, IFV/UMT SEVEN)
2 séminaires nationaux et 1 international
1. Recommandations : permettre l'articulation des risques climatiques et sanitaires (D&R)

Vigne

1. Approches agronomiques, épidémiologiques et probabilistes (UMR MIA, ACTA, SAVE)
2. Approches économiques (BSE, UMR ETTIS)
3. Interface pilotage assureur/assuré Processus Traitement Assurable (IFV)

Colza

1. Caractérisation et modélisation des risques / différentes conduites de colza
Ateliers Experts (TI ,D&R), Quantification (TI) et modélisation du risque (D&R)
2. Mécanismes de garanties et process (D&R)

3

Introduction au séminaire

Assurabilité des Risques de pertes de rendement liés à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires : Une réduction significative de l'usage des produits phytopharmaceutiques est-elle possible sans risquer de compromettre l'équilibre économique des exploitations agricoles ? Sinon quels dispositifs d'accompagnement de sécurisation envisager ?

Au cours du séminaire sont présentés les avancées du projet pour dresser un aperçu des cadres techniques et réglementaires permettant l'expérimentation pratique de formes d'assurance et la proposition de mesures d'accompagnement nécessaires à la transition agroécologique.

Le colloque est ouvert sur inscription aux assureurs, courtiers, réassureurs, chercheurs dans les domaines de l'agronomie et de l'économie, représentants des pouvoirs publics et de structures professionnelles agricoles concernées (syndicats, coopératives, ...).

Ce recueil regroupe la liste des participants au séminaire, ainsi qu'une rapide présentation des intervenants et résumé de leur intervention. Les présentations et débats font l'objet d'une captation vidéo : sous réserve de l'accord des participants, les principaux éléments seront rendues accessibles à posteriori sur le site de l'UMT SEVEN : <https://umt-seven.hub.inrae.fr/>

Liste alphabétique des participants

Prénom	NOM	Organisation
Anna	ANYTRAYGUES	Banque des Territoires
Cécile	AUBERT	Université de Bordeaux
Thibaut	BARBET	Agence de l'Eau Seine-Normandie
Aymeric	BERLING	Commission Européenne
Rodolphe	BIGOT	Université de Caen
Pauline	BODIN	La Coopération Agricole
Luc	BOUCHER	DiagoRisk (Decid & Risk)
François	BRUN	Acta
Stéphane	CADOUX	Terres Inovia
Laure	CAYLA	Institut Français de la Vigne et du Vin Pôle Nouvelle Aquitaine
Amandine	CAYOL	Université de Caen
Multeau	CECILIA	INRAE
Gael	CERTAIN	SWISS Ré
Guillaume	CHARTIER	FOP
Nicolas	CHATELAIN	Msreinsurance
Frédéric	CHAUDÉ	Société Suisse d'Assurance contre la Grêle
Nicolas	CHEREL	MASA, sous-direction compétitivité, service compétitivité et performance environnementale
Jean-Paul	CHIRON	Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
Elias	CHOULI	Délégation interministérielle pour la filière sucre
Mélina	COINTE	Plant2Pro INRAE TRANSFERT
Jean	CORDIER	CHAM
Olivier	COUROT	IAGE
Antoine	DE LA BROSSE	Bessé Agro
Anne	DESPOUY	SYNDICAT NATIONAL DES FABRICANTS DE SUCRE
Baptiste	DUBOIS	Groupama Assurances Mutuelles
Marc	FERMAUD	INRAE SAVE
Jérôme	GARIN	Les Ateliers du Stream
Camille	GIRARD	La Coopération Agricole - Vignerons Coopérateurs
Thierry	GOKELAERE	AIBS - Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre
Nathalie	GOSSELET	FOP producteurs oléoprotéagineux
Marine	GRATECAP	CERESCO
Vincent	GUILLOT	CGB
Christian	HUYGUE	INRAE
Dominique	JONVILLE	BASF AGRO

Prénom	NOM	Organisation
Christian	LANNOU	INRAE
François Gaël	LATASTE	Bureau National Interprofessionnel du Cognac
Marianne	LEFEBVRE	Université Angers
Emmanuel	LELIEVRE	L'ETOILE
Dimitri	LELY	Groupama Centre Atlantique
Amaury	LESAIN	ANEV
Azilis	LESTEVEN	ARTB
David	MAKOWSKI	INRAE
Noémie	MARPHAY	Les Ateliers du Stream
Anne-Sophie	MASURE	Université de Bordeaux
Aliénor	MEYER-MASSONNET	Risques Agricoles - DiagoRisk
Simon	MOULIERAS	Greenshield
Papa Boure	NDIAYE	INRAE
Ambre	NELET	Région Nouvelle-Aquitaine
Virginie	ODDO	Verdir
Xavier	OLIVE	ATEKKA
Aristide	OLOU	ARVALIS
Nicolas	PASQUIER	Université de Bordeaux
Nicolas	PERROTTET	Schweizer Hagel
Martial	PHÉLIPPÉ- GUINVARC'H	Le Mans Université
Thaïs	PINEL	Banque des Territoires
Jean-Pierre	PLONQUET	GREENSHIELD
Noëlle	POISSON	AGPM
Yann	RAINEAU	INRAE
Marc	RAYNAL	IFV
Baptiste	RAYON	Terres Inovia
Guillaume	SAUMON	Bureau National Interprofessionnel du Cognac
Dominique	THERIEZ	Aquasys
Gil	VAUQUELIN	Banque des Territoires
Pablo	YEPES LLANO	DiagoRisk

Séminaire ARRUPVICO - 15 mars 2024 : Assurer les pertes de récolte sur des itinéraires à faible niveau de traitements contre les maladies ou ravageurs ?

Intervenant : Xavier Reboud

Titre de l'intervention : Les attentes du CSO RI

Contact : xavier.reboud@inrae.fr

Fonction et parcours professionnel :

Chercheur en agroécologie à INRAE Dijon

Chargé de mission auprès de la DS Agriculture d'INRAE sur 'Agroécologie, agroéquipements et numérique'

Fin second mandat à la présidence du Comité Scientifique d'orientation Recherche & Innovation d'Ecophyto en avril 2023

Résumé de l'intervention :

Dans ma présentation préenregistrée, je développe en 9 minutes les raisons qui nous ont conduit à identifier la question assurantielle sur l'accompagnement de la dépendance à l'utilisation des phytos comme une attente majeure.

Comme nous avons par ailleurs identifié qu'il n'y avait sans doute guère plus d'une demi-douzaine d'équipes scientifiques qui travaillaient activement la question en France, nous avons conclu qu'il n'y avait pas matière à lancer un appel à projets car nous aurions eu trop peu de réponses. Aussi le choix s'est-il porté sur l'outil 'étude' qui permet le montage de gré à gré d'un projet structurant.

Outre les avancées du projet Arrupvico couvrant des aspects de la santé de la vigne et du colza proprement dit, « on » pense que la tenue de ce projet ne règlera pas tout mais qu'il devrait souligner le potentiel à travers des résultats ciblés et permettre de i) poser les bases des questions qui méritent d'être travaillées ainsi que ii) de positionner à l'épreuve de l'expérimentation ce qui peut l'être.

Comme tout ne sera pas réglé avec un projet et 3 ans, on peut anticiper qu'il y aura(it) des suites à donner, la forme et le périmètre restant à instruire.

Xavier Reboud, Dijon le 11 mars 2024

Séminaire ARRUPVICO - 15 mars 2024 : Assurer les pertes de récolte sur des itinéraires à faible niveau de traitements contre les maladies ou ravageurs ?

Intervenant : Marc Raynal

Titre de l'intervention : Les objectifs du projet ARRUPVICO. Réduire les phytos c'est possible, mais pas sans risque : retour sur le projet d'Assurance des Pertes de Récolte dues aux Maladies de la vigne :

Contact : marc.raynal@vignevin.com

Fonction et parcours professionnel :

Ingénieur en agriculture à l'Institut français de la vigne et du vin (IFV), pôle de Bordeaux Nouvelle Aquitaine. Coordinateur des projets APREM (Assurance des Pertes de Récolte dues aux Maladies de la vigne) et ARRUPVICO ; Animateur de 2017 à 2023 de l'UMT SEVEN (Santé des Ecosystèmes Viticoles Economes en IntraNts) regroupant les équipes INRAE - Bordeaux Sciences Agro (UMRs SAVE et EGFV) et de l'IFV. Animateur ITV/IFV de l'axe « EcopPhyto » : programmes de modélisation et de prévision des risques épidémiques (S.I. Epicure, réseaux Témoins Non Traités, Optidose®) diagnostic de la qualité de pulvérisation (PulvéTop).

Résumé de l'intervention :

L'expérimentation d'une Assurance des Pertes de Récolte dues aux Maladies est conduite sur le vignoble de Nouvelle Aquitaine depuis 2019 dans le cadre du projet VitiREV (PIA). L'objectif du projet APREM est de tester en conditions réelles de production (sur 100 ha chaque année), la mise en œuvre d'un Processus de Traitement Assurable (PTA), cahier des charges élaboré par l'IFV en concertation avec les partenaires des caves coopératives de Buzet et Tutiac et Groupama. Le protocole évalue ainsi la performance de l'itinéraire de protection proposé sur la réduction des intrants phytosanitaires en regard des pertes de récoltes occasionnées, et les conditions nécessaires requises par l'accompagnement d'une couverture d'assurance. L'expérimentation révèle paradoxalement un bon niveau de performance obtenu sur des années de pression épidémiques moyennes à forte (2019 à 2021). L'exercice est ponctué par deux millésimes marqués par de fortes pertes dans un contexte global de risques extrêmes - fort en 2023 et faible en 2022 sur le vignoble de Nouvelle Aquitaine.

Le projet permet d'identifier des difficultés techniques qui marquent l'imprévisibilité des risques à l'échelle du parcellaire viticole et la forte volatilité des pertes, qui justifient la nécessité d'un accompagnement de type assurantiel permettant de garantir la pérennité économique des exploitations indispensable à la réussite à large échelle de la transition agroécologique.

Séminaire ARRUPVICO - 15 mars 2024 : Assurer les pertes de récolte sur des itinéraires à faible niveau de traitements contre les maladies ou ravageurs ?

Intervenants : Dimitri Lely, Baptiste Dubois,

Titre de l'intervention : Premières approches sur l'équilibre d'un contrat d'assurance expérimental vigne : vers une approche indicielle ?

Contact : dlely@groupama-ca.fr ; Baptiste.Dubois@groupama.com

Fonction et parcours professionnel :

Dimitri Lély : directeur agricole Groupama Centre Atlantique

Baptiste Dubois : responsable assurances récoltes Groupama Assurances Mutuelles

Résumé de l'intervention :

Le projet VitiREV, porté par la Région Nouvelle-Aquitaine, vise à développer un ensemble de mesures pour tenter de mieux concilier les intérêts de la filière viticole et de ses habitants. Dans ce cadre, une expérimentation est mise en place depuis 2019 sur l'efficacité d'un système assurantiel pour accompagner la mise en œuvre de nouveaux itinéraires techniques économes en intrants, suivant les recommandations d'outils d'aide à la décision développés par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) : la présentation fait un retour sur les acquis du projet du point de vue de l'assureur.

Séminaire ARRUPVICO - 15 mars 2024 : Assurer les pertes de récolte sur des itinéraires à faible niveau de traitements contre les maladies ou ravageurs ?

Intervenant : David Makowski

Titre de l'intervention : Analyser des données épidémiologiques pour raisonner la lutte contre les bioagresseurs

Contact : david.makowski@inrae.fr

Fonction et parcours professionnel :

Directeur de recherche INRAE, membre de l'unité Mathématique et Informatique Appliqués, localisé sur le campus de l'Université Paris-Saclay-AgroParisTech.

Spécialiste en analyse de données, modélisation, méta-analyse et machine learning.

Impliqués dans de nombreux projets en analyse des risques, dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de la sécurité alimentaire.

Résumé de l'intervention :

Dans cet exposé, je souligne l'intérêt de collecter, stocker et analyser les données épidémiologiques. Celles-ci peuvent être issues soit d'expérimentations factorielles comparant différentes stratégies de traitement, soit collectées dans le cadre d'enquêtes ou de plans de surveillance. Lorsqu'un nombre suffisant d'expérimentations est disponible, il est possible de synthétiser les données disponibles afin d'estimer l'efficacité de différents traitements et d'analyser les incertitudes. Les résultats ainsi obtenus permettent d'identifier les traitements les plus efficaces et de quantifier les pertes ou gains de rendement associés. Les données issues d'enquêtes et de plans de surveillance permettent, quant-à-elles, de développer des modèles prédictifs basés sur des modèles statistiques facilement paramétrables dans une multitude de contextes. Ces modèles peuvent être ensuite utilisés pour prédire des risques de pics épidémiologiques et développer des outils d'aide à la décision. Ces différentes approches sont illustrées à travers plusieurs études de cas concernant la betterave sucrière et la vigne, mobilisant plusieurs dizaines de sites d'observations. Finalement, je souligne le rôle croissant des méthodes de machine learning, notamment pour diagnostiquer les maladies à partir d'analyse d'images, à moindre coût. Les résultats soulignent l'importance des données issues d'expérimentations et d'enquêtes pour identifier des stratégies de lutte efficaces.

Séminaire ARRUPVICO - 15 mars 2024 : Assurer les pertes de récolte sur des itinéraires à faible niveau de traitements contre les maladies ou ravageurs ?

Intervenants : Martial Phélippé-Guinvarc'h, Pablo Yepes Llano

Titre de l'intervention : Modélisation du Colza Zéro Insecticide et du Colza Robuste

Contacts : martial.phelippe-guinvarch@univ-lemans.fr
pablo.yepesllano@diagorisk.com

Fonctions et parcours professionnels :

Martial PHELIPPE-GUINVARC'H est actuaire senior, Maître de conférences à l'Université du Mans – Institut du Risque et de l'Assurance, où il a développé le modèle actuariel SimFerme. Il est conseiller scientifique de DiagoRisk.

Pablo YEPES LLANO est DataScientist en charge des modélisations Colza. Il est titulaire d'un Master MBFA de l'Université du Mans et de Licence d'économétrie de l'Université de Antioquia (Colombie).

Résumé de l'intervention :

L'intérêt d'une culture de Colza Zéro Insecticide (ZI) tient aux développements des impasses phytosanitaires, conjugaison des résistances et du retrait des molécules. Elle est combinée à une pratique conventionnelle ou à une pratique de Colza Robuste, qui vise à sécuriser et à améliorer le rendement. La modélisation du Colza ZI s'appuie sur les résultats du modèle SimFerme développé à l'Université du Mans. Ce modèle a pour originalité de travailler à l'échelle des petites régions agricoles et de s'appuyer sur les données non anonymisées du RICA, ce qui permet d'avoir un chiffrage fin et non biaisé du risque Rendement.

Nous avons réalisés avec Terre Inovia un inventaire qualitatif des impacts des ravageurs selon les pratiques culturales pour identifier les phases clés, puis une évaluation de l'intensité des impacts à dire d'experts et à partir des observations de terrain de Terre Inovia.

La modélisation chiffre les impacts et les écarts entre les différentes pratiques culturales. Ainsi, nous constatons que la suppression des insecticides se répercute par une augmentation généralisée des pertes dans toutes les régions par rapport à une pratique conventionnelle. A l'inverse, l'adoption des pratiques de colza Robuste se traduit par une diminution des pertes dans toutes les régions (notamment en début de campagne). Un Colza robuste sans insecticide se solde en une situation intermédiaire avec une augmentation significative des risques mais assez différenciée selon les régions.

Ces premières simulations vont être affinées pour mieux comprendre la contribution des différentes composantes du risque.

Séminaire ARRUPVICO - 15 mars 2024 : Assurer les pertes de récolte sur des itinéraires à faible niveau de traitements contre les maladies ou ravageurs ?

Intervenant : Luc Boucher

Titre de l'intervention : Capacité des agriculteurs à absorber ces nouveaux risques

Contact : luc.boucher@diagorisk.com

Fonction et parcours professionnel :

Luc BOUCHER est le Président – Co-Fondateur de Decid&Risk et RisquesAgricoles SAS, sociétés de conseil spécialisées en gestion de risques en agriculture, à l'origine de la création de l'OAD DiagoRisk.com. La finalité de ses activités est de faciliter les transitions en les dérisquant.

Luc BOUCHER est ingénieur agronome, ingénieur civil du GREF et travaille depuis 30 ans sur les questions relatives aux risques au sein des OPA, d'assureur et en conseil indépendant.

Résumé de l'intervention :

A partir des premiers travaux de modélisation du risque lié à un changement de pratique, l'outil DiagoRisk permet d'estimer le surcoût lié à une nouvelle pratique de Colza Zéro Insecticide pour chaque exploitation en tenant compte de sa localisation et de son assolement. L'adoption concomitante de pratiques de Colza Robuste diminue le risque associé au Colza ZI de 40% à 50%. Une conduite combinant Colza Robuste et Zéro Insecticide représente un montant d'environ 35 à 50 €/ha selon les exploitations. En subventionnant ce risque au même niveau que l'assurance Récolte, le reste à charge serait de l'ordre de 25-30€/ha. Il faudrait néanmoins ajouter les frais de gestion et le manque à gagner lié à la baisse du rendement moyen.

A l'échelle de la ferme France, le risque supplémentaire serait de l'ordre de 30-35 M€. La baisse de rendement a un impact plus important à 40-45 M€ si tous les producteurs maîtrisent les bonnes pratiques de Colza Robuste (et beaucoup plus si ce n'est pas le cas).

Ces estimations dépendent des hypothèses retenues et seront à affiner. Elles mettent aussi en évidence le besoin d'accompagnement pour être réglementairement et financièrement incitatif et sécurisant aux yeux des producteurs. Elles permettent d'objectiver le coût du risque lié à l'adoption du non recours volontaire aux usages phytosanitaires et pour les agriculteurs et d'un changement à l'échelle de la filière. Avec ces éléments, il est possible d'esquisser des pistes pour dérisquer l'adoption de ces nouvelles pratiques.

Séminaire ARRUPVICO - 15 mars 2024 : Assurer les pertes de récolte sur des itinéraires à faible niveau de traitements contre les maladies ou ravageurs ?

Intervenants : Rodolphe Bigot ; Amandine Cayol ; Martial Phélippé-Guinvarc'h

Titre de l'intervention : Le droit des assurances agricoles, un frein à la transition écologique ?

Contacts : Rodolphe.Bigot@univ-lemans.fr
amandine.cayol@unicaen.fr
martial.phelippe-guinvarch@univ-lemans.fr

Fonctions et parcours professionnels :

Rodolphe Bigot, Maître de conférences en droit privé à Le Mans Université & Amandine Cayol, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Caen – Directeurs de la rubriques Assurances du Dalloz actualité ; directeurs de la chronique de droit des assurances, Lexbase droit privé ; directeurs scientifiques du manuel de droit des assurances, Ellipses, 2020 ; rédacteurs au panorama annuel de droit des assurances du Recueil Dalloz.

Martial Phélippé-Guinvarc'h, Actuaire, Maître de conférence, Caution scientifique, Responsable de la chaire Informatique et Économétrie pour l'Assurance (I&A), membre de l'association des actuaires, European Association of Agricultural Economists member.

Résumé de l'intervention :

Le monde agricole fait face à deux changements majeurs : le changement climatique et l'ambition de la transition agroécologique. Les risques climatiques, environnementaux, sanitaires et d'entreprise s'aggravent. Pour s'adapter, les agriculteurs changent de production et/ou de pratiques culturales. L'assurance et notamment l'assurance des récoltes font l'objet de subventions pour offrir une protection la plus large possible de l'agriculture. La question étudiée est : l'assurance peut-elle constituer un frein ou un accélérateur de la transition écologique ?

L'article reprend les principes juridiques fondamentaux, et explique comment ils s'appliquent aujourd'hui. Il démontre, qu'en l'état, l'assurance ne dispose pas de référentiel pour caractériser une pratique agroécologique conforme à l'objectif étatique de transition agroécologique. Si donc une pratique culturale licite prévient le risque assuré (la prochaine récolte), elle peut offrir une réduction de prime ou d'autres avantages incitatifs, alors même que cette pratique présente des risques sur les récoltes futures ou sur l'environnement. Enfin, nous démontrons que l'objectif de la transition agroécologique impose l'élargissement de l'assurance climatique sur récolte aux risques sanitaires.

Séminaire ARRUPVICO - 15 mars 2024 : Assurer les pertes de récolte sur des itinéraires à faible niveau de traitements contre les maladies ou ravageurs ?

Intervenant : Cécile Aubert

Titre de l'intervention : Les contrats d'assurance : Tour d'horizon et impacts sur les comportements

Contact : Cecile.Aubert@u-bordeaux.fr

Fonction et parcours professionnel :

Cécile Aubert est Professeure d'Economie à l'Université de Bordeaux. Après un doctorat en Théorie des Contrats et Incitations à Toulouse, elle a été enseignante-chercheuse à U.C. Berkeley (USA), à l'Université de Cambridge (UK), et à l'Université Paris Dauphine, Professeure invitée à U.C. San Diego, et consultante pour la Banque Mondiale. Elle est éditrice associée de la European Economic Review, et évaluatrice ponctuelle pour les instances de la recherche en France (HCERES, ANR), Belgique et Pays-Bas.

Résumé de l'intervention :

L'assurance « verte » incitative, qui couvre les risques maladies sous condition de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, présente de clairs avantages par rapport aux subventions classiques, mais sa forme en est très différente. L'expérimentation de terrain conduite dans le cadre de VitiREV a mis en lumière trois éléments clés dans la conception d'une telle assurance incitative pour la vigne : 1. Des contraintes de *participation* des acteurs (viticulteurs et assureurs, qui doivent trouver le contrat attractif malgré de fortes incertitudes et un rapport coût-efficacité des traitements très avantageux), 2. Des contraintes d'*incitation*, principalement pour les viticulteurs qui peuvent ne pas vouloir suivre le protocole de traitement assurable dans le cadre de l'assurance verte, et 3. Des problématiques fortes liées à l'*information*, que ce soit au niveau des croyances des viticulteurs quant aux risques encourus en diminuant les IFT, qu'au niveau des assureurs qui manquent de données historiques pour le calcul de prime, et de données suffisantes pour évaluer la source des pertes subies par leurs assurés.

L'intervention décrit dans une première partie l'intérêt d'une assurance dans ce cadre.

Dans une deuxième partie, présentée par **Yann Raineau** (INRAe, BSE) et **Marianne Lefèbre** (MCF, Université d'Angers), analyse les résultats d'une enquête basée sur la méthodologie des choix discrets, qui a permis de mesurer l'intérêt de plus de 400 viticulteurs pour diverses formes d'assurance verte. L'enquête montre un réel intérêt pour cette assurance, avec une forte préférence pour l'évaluation par expert plutôt que par indice.